



Accaparer le bien d'autrui

Par **beatrice**, le **23/11/2009** à **22:22**

Bonjour,

je viens d'acheter un appartement en co-propriété, l'acte notarié me précise que 2 petites dépendances font partie de ma propriété. hors ces deux dépendances sont occupées par des cumulus, des compteurs divisionnaires d'eaux appartenant à d'autres co-proprétaires de l'immeuble.

Que dois-je faire, étant donné que j'ai besoin de ces dépendances ?